

LA DETTE PUBLIQUE BELGE A EXPLODÉ. C'EST GRAVE, DOCTEUR ? 1/2

Deux infographies économiques pour décortiquer les enjeux autour de la dette publique, la première ce mois-ci...

DIMINUTION DES RECETTES
DUE À LA MISE À L'ARRÊT
DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE



La crise du Coronavirus a fait plonger les finances publiques dans le rouge.

Ce déficit public et les taux d'intérêts alimentent le stock de dette publique.

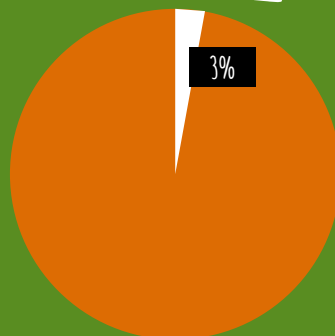
Le Covid a fait augmenter les dépenses :

- + 4 milliards (chômage temporaire)
- + 2,5 milliards (droit passerelle)
- + 11 milliards (soutien aux secteurs et matériel)
- = 17,5 milliards

524 milliards ?! Qu'il va falloir rembourser ? En fait, l'Etat ne rembourse jamais sa dette publique, il fait « rouler » sa dette : c'est-à-dire que lorsqu'un emprunt de la dette publique arrive à échéance, l'Etat contracte en fait un autre emprunt pour rembourser le précédent.

-0,36%

= le taux d'intérêt à 10 ans sur la dette publique belge : autrement dit, emprunter de l'argent rapporte de l'argent et ça risque de durer.



Chaque année, l'Etat paie les intérêts sur la dette, c'est leur montant qu'il est important de contrôler pour qu'il ne pèse pas trop dans le budget de l'Etat. Aujourd'hui, ils ne représentent plus que 3% des dépenses publiques